Copie du Certificat de M.r Gaultier
au S.r Sayuvre, du 6. 8.bre 1780

Je Soussigné Chevalier de l'ordre du Roy, Chirurgien Ordinaire de Monsieur, Chirurgien Major Inspecteur du Département de la Guerre, et des hôpitaux du Royaume, Consultant des Camps et armées de Sa Majesté et Chirurgien Major de la Compagnie des Chevaulegers de la garde Ordinaire du Roy. Certifie, que dans le mois de Novembre dernier, Le S.r Berralle Prévôt du S.r Boivin M.e D'armes des Pages de Monsieur, fut attaqué d'une hémoragie très violante, venant de la poitrine, accompagnée de fièvre, que dans cet accident il fut Seigné plusieurs fois du bras et du pied et qu'il fut exactement suivi par le régime et les remèdes propres et applicables à ce genre de maladie; que plusieurs jours se passèrent sans trop de diminution et qu'il survenoit le Soir un redoublement de fièvre pendant lequel L'hémoragie étoit plus forte que dans la journée; qu'enfin après quelques jours de traitement Le Sang Sortoit avec moins d'abondance qu'auparavant. Qu'à cette Époque la famille du S.r Berralle, me proposa de faire prendre au malade La poudre du S.r Sayuvre contre L'hémoragie à quoi je Consentit; que led. S.r Sayuvre vint Lui même faire prendre au S.r Berralle Ladite poudre et que préalablement Il en avalla une dose en ma présence et celle des parents du Malade pour nous prouver qu'elle pouvoit être prise intérieurement; que le Second jour, Il parut un peu de diminution dans la Sortie du Sang quoique

ARC 32 d 1 n.o 7

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Le redoublement de la fièvre ait eu Lieu à la même heure, que de jour à autre Le Sang Venoit moins fort et qu'enfin Le Septième jour L'hémoragie cessa net.

Il est a observer que l'on donnoit chaque jour au malade dans la rémission de la Fièvre plusieurs Lavemens que le S.r Fayniard dit être Utiles et favoriser L'effet de sa poudre, dans L'hémoragie interne, J'aurois été moins surpris de l'effet de cette poudre absorbante du S.r Fayniard Si L'hémoragie fut Sortie de l'estomach, mais étant Venüe de la poitrine Il est à présumer qu'elle a dû passer par les Voyes Lactées pour avoir pû arreter le Sang qui Sortoit (lors d'une toux Vive et réitérée) de cette Capacité, en Foi de quoi J'ai donné le présent pour servir et Valoir ce que de raison fait a Versailles ce Six Fevrier Mil sept cents quatre Vingt.

Signé Gauthier